

PROGRAMME DE TRAVAIL

2011-2012

La contribution d'ALPARC au réseau global des espaces protégés :
biodiversité, connectivité écologique, changement climatique et
développement régional

RESEAU ALPIN DES ESPACES PROTEGES

ALPARC

Task Force Espaces Protégés
Secrétariat Permanent de la Convention Alpine

I Services, support et information

- ⇒ Animation et coordination générale du réseau ALPARC
- ⇒ Coordination et animation de la Plateforme Internet
- ⇒ Maintenance des outils de communication du réseau ALPARC, inclus les expositions et le ViViAlp
- ⇒ Support pour les groupes de travail actuels :

Thème / Topic	Chef de file	Situation actuelle
Biodiversité	<i>à définir</i>	GT surtout actif au niveau du Gypaète barbu et des grands prédateurs
Changement climatique	<i>à définir</i>	Nouveau GT (constructions écologiques, mobilité dans les espaces protégés,...)
Banque de données_SIG	Parc national Suisse / TFEP	Atlas des espaces protégés alpins
Indicateurs gestion et services à l'environnement	TFEP / Prealpi Giulie/Dolomiti Friulane/Orobie Valtellinesi	Projet sur les indicateurs en cours ; projet SARA
Communication_éducation	TFEP	Projet multivision ; projet éducation à l'environnement
Développement régional	<i>à définir</i> (volet tourisme : Vercors)	Nouveau GT (tourisme, produits et services de haute qualité, énergies renouvelables,...)

- ⇒ Danilo Re 2011 - Parc national du Triglav. Séminaire thématique dédié aux agents de terrain, thématique en lien avec la Convention alpine.
- ⇒ Danilo Re 2012 et séminaire thématique dédié aux agents de terrain.
- ⇒ Publication des bulletins d'information numériques en 5 langues
- ⇒ Rencontres alpines des espaces protégés et Assemblée Générale ALPARC

- ⇒ CPI Comité de pilotage international (4x)
- ⇒ GSN Groupe de suivi national ALPARC (comprenant partenaires institutionnels) (2x)
- ⇒ Publication du rapport d'activité 2011-2012
- ⇒ Maintenance et développement des outils existants de la coopération et des outils de communication du CNPA, le Réseau des Espaces Protégés des Carpates

II Outils de gestion et de recherche

- ⇒ 2011 Workshop Indicateurs de gestion et services environnementaux
- ⇒ 2011 - 2015 : Mise en place d'un ATLAS sur les espaces protégés alpins (Version papier et électronique)
- ⇒ Actualisation et réorganisation de la banque de données espaces protégés d'ALPARC et mise à disposition d'un outil correspondant aux EPA
- ⇒ Participation à la préparation du Symposium de recherche des espaces protégés alpins, Kaprun/A 2013 avec les Hohe Tauern et ISCAR-P
- ⇒ Contributions au journal eco.mont en coopération avec ISCAR-P

III Communication - éducation

- ⇒ Workshop Communication commune et éducation à l'environnement montagnard
- ⇒ Projet Multivision : outil collectif de présentation sonore et visuelle des espaces protégés alpins au grand public
- ⇒ Diffusion, mise en oeuvre et développement de la stratégie de communication ALPARC
- ⇒ Diffusion et développement de la collection de cartes postales des espaces protégés alpins

IV Biodiversité - réseaux écologiques

- ⇒ Participation aux travaux de la Plateforme Réseau Ecologique de la Convention alpine
- ⇒ Coordination de la participation d'ALPARC aux travaux de la Plateforme Grands ongulés et prédateurs de la Convention alpine
- ⇒ Participation au Projet « Continuum Initiative* »
- ⇒ ECONNECT et projets futurs éventuels*

V Changement climatique

- ⇒ 2011 Excursions sur le thème Savoir faire traditionnels et constructions écologiques*
- ⇒ 2011 - 2012 : Projet pluriannuel sur le rôle des espaces protégés au temps du changement climatique : collaboration des espaces protégés alpins et des Carpates et inclus les conséquences sur la ressource eau*

VI Développement local et régional

- ⇒ 2011 Workshop « Valeur ajoutée par les espaces protégés pour leur région »*
- ⇒ Participation dans le projet suisse sur l'usage des énergies renouvelable dans les espaces protégés*
- ⇒ Conférence sur les nouveaux défis du développement régional dans les espaces protégés liée à l'AG de 2012

* Les actions indiquées avec un « * » sont des propositions sous réserve d'une participation suffisante et des moyens disponibles en termes de capacité de travail et des finances (participation des partenaires espaces protégés et institutionnels).